

Kissinger est confiant

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger s'est déclaré confiant, hier, que les négociations de paix entre Israël et les Etats arabes pourront s'ouvrir vers le 18 décembre à Genève, mais il a prévenu que cela ne serait pas suffisant pour mettre fin à l'embargo sur les livraisons de pétrole arabe aux Etats-Unis.

Ces propos de M. Kissinger ont été rapportés par plusieurs sénateurs devant qui il venait de faire, à la Maison Blanche, un exposé de deux heures sur l'évolution de la situation au Proche-Orient. Le président Nixon assistait à cette réunion de travail qui groupait 22 dirigeants républicains et démocrates du Congrès.

Le sénateur Hugh Scott, chef du groupe républicain, et le sénateur William Fulbright, président démocrate de la Commission des Affaires étrangères, ont déclaré par la suite que M. Kissinger avait indiqué que les restrictions sur les livraisons de pétrole dureraient vraisemblablement aussi longtemps que les négociations n'auront pas abouti à des progrès substantiels.

Le sénateur Fulbright a ajouté que pendant la discussion avec le secrétaire d'Etat, il n'avait pas été question de contre-mesures économiques que les Etats-Unis pourraient éventuellement prendre contre les pays arabes producteurs de pétrole.

Autre tournée?

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger envisage sérieusement de faire une nouvelle tournée au Proche-Orient, avant l'ouverture de la conférence de paix à Genève, le mois prochain, apprend-on dans les milieux diplomatiques.

Selon des informations recueillies dans l'entourage du secrétaire d'Etat et dans des ambassades étrangères, M. Kissinger pourrait se rendre à nouveau au Proche-Orient entre la réunion du conseil ministériel de l'O.T.A.N. auquel il va participer les 10 et 11 décembre à Bruxelles et l'ouverture de la conférence de Genève prévue pour le 18 décembre.

JEAN-PAUL en liberté

Bien faire bouillir l'eau et Carmen

Flash! Après des millénaires de recherches, la femme vient enfin de mettre le doigt dessus. Depuis le temps que les filles d'Eve voulaient donner bonne gueule à leurs maris dès la descente du lit, c'est chose faite. A qui devons-nous cet elixir divin? Je ne sais si je dois, Ah! et puis après, pourquoi pas, à une employée de la bibliothèque municipale de Trois-Rivières, Carmen Toutcourt. La recette de cette concoction tant attendue? Dois-je vraiment? Bon! Une tasse de thé fait avec un tampon SOS, le tout servi au lit.



On me pique un oeil?

Panne par-ci, panne par-là, j'suis panné

Ce ne sont certes pas les Montréalais qui vont rester froids devant une possible pénurie d'huile à chauffage. Ainsi, depuis un mois seulement, la vente des chauffeuses électriques a augmenté de 55 pour cent. Ma peur est que tout le monde fasse de même et que nous nous retrouvions avec une pénurie de courant. Entre vous et moi, la télévision au gaz naturel, cela ne vaut pas cher.

Après vous Cire

Glissants ces gouvernements en Grèce, un n'attend pas l'autre.

Suggestion du sénateur Aitken

WASHINGTON (PA) — Le sénateur George Aitken, du Vermont, vient de demander que le service de trains de passagers entre Washington et Montréal soit augmenté pour compenser la diminution du trafic automobile due à la crise de l'énergie.

Le sénateur Aitken, dans des lettres adressées au président de la société Amtrak, M. Roger Lewis, ainsi qu'au conseiller spécial du président Nixon en matière énergétique, M. John Love, souligne la nécessité d'ajouter un train de jour entre les deux villes.

S'ils veulent recevoir du pétrole des Arabes

Les pays d'Europe occidentale et le Japon devront exercer des pressions sur Israël

PARIS (Reuter) — Les pays d'Europe occidentale et le Japon doivent prendre des mesures concrètes pour contraindre Israël à se retirer sur les frontières de 1967, s'ils veulent obtenir un assouplissement des mesures de restriction pétrolières prises par les pays arabes.

Tel est le message lancé hier par Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole, et M. Belaid Abdesslem, ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie, au cours d'une conférence de presse qu'ils ont tenue avant d'être reçus par le président Pompidou.

Les deux ministres se sont refusés à préciser à quelles mesures ils pensaient.

"Nous espérons des mesures concrètes, pas simplement des déclarations politiques, pour contraindre Israël à se retirer sur les frontières de 1967 et à rétablir les droits des Palestiniens", a déclaré Cheikh Yamani.

Les possibilités

Que se passera-t-il si les pays ouest-européens ne parviennent pas à obtenir le retrait des forces israéliennes? "Alors, la situation actuelle continuera", a répondu M. Abdesslem.

On a demandé aux deux ministres ce qu'ils pensaient de l'appel lancé par le chancelier Willy Brandt en faveur d'une solidarité européenne totale pour faire face à la crise de l'énergie.

"Nous n'avons rien contre la famille européenne, mais des mesures seront prises si l'embargo sur les livraisons aux Pays-Bas est contourné. Il y a diverses manières d'assurer que l'embargo soit totalement observé", a déclaré Cheikh Yamani.

L'Europe

Le ministre saoudien a ajouté que les pays d'Europe occidentale affectés par les restrictions imposées aux Pays-Bas pouvaient éventuellement compenser les pertes ainsi occasionnées en important directement du pétrole, dès maintenant, de l'Arabie saoudite et de l'Algérie.

"Nous sommes extrêmement désolés par l'incommodité provoquée en Europe par les réductions de la production de pétrole arabe. Nous espérons sincèrement qu'Israël se rendra compte du prix élevé que paye le monde entier pour son occupation illégale des territoires arabes", a ajouté Cheikh Yamani.

Kissinger

Interrogé sur les déclarations de M. Henry Kissinger, dans lesquelles le secrétaire d'Etat

Ancien leader du "Pouvoir Noir"

Michael X sera fort vraisemblablement exécuté

LONDRES (AFP) — L'ancien leader du "Pouvoir Noir" en Grande-Bretagne Michael X, condamné pour le meurtre rituel de deux personnes à Trinidad en mars 1972, s'est vu refuser par le Conseil privé de la reine la dernière chance qu'il avait de voir différer son exécution.

Utilisant une procédure qui reste ouverte aux citoyens de certains pays membres du Commonwealth, Michael X avait fait appel devant le Conseil privé de la reine, après avoir perdu son procès devant la Cour d'appel de Trinidad et Tobago en avril dernier. Le comité des Affaires judiciaires du Conseil privé de la reine, réuni lundi à Londres, a rejeté sa demande.

Un porte-parole de la Haute commission de Trinidad et Tobago a indiqué que la peine de mort par pendaison serait prochainement mise à exécution.

La peine de mort, qui avait été suspendue, comme en Grande-Bretagne, en 1966, avait à nouveau été introduite à Trinidad en août 1971, depuis cette date, sept criminels ont été exécutés à Port of Spain.

Le leader du Pouvoir Noir peut encore espérer qu'une mesure de clémence sera prise à son égard, mais cette possibilité paraît très faible, étant donné les crimes qui lui sont reprochés.

Né il a 40 ans à Trinidad, de père portugais, et de mère antillaise, ce musulman noir-métis avait abandonné son nom de Michael de Freitas pour celui de Michael X, ou encore d'Abdul Malik.

Il avait connu son heure de gloire en Grande-Bretagne, s'élevant en champion du Pouvoir Noir en 1966 et prêchant la guerre contre ceux qu'il appelait les "Singes Blancs".

"Aussi espérons-nous que la paix viendra et que notre mission aura pour résultat de conduire à des liens renforcés entre les pays arabes et le monde", a ajouté le ministre.

La production

L'Arabie saoudite, a-t-il dit, n'a pas l'intention de nationaliser les compagnies pétrolières américaines opérant sur son territoire. Elle n'a pas non plus l'intention de prendre des mesures monétaires.

Le ministre a fait remarquer que son pays avait accumulé

ces deux dernières années, un surplus de dollars par suite de l'augmentation de la production et avait ensuite beaucoup perdu avec la dévaluation du dollar.

"Nous produisons exactement ce dont nous avons besoin pour notre développement économique. Nous ne voulons pas épuiser nos ressources pétrolières", a-t-il déclaré.

Le ministre s'est prononcé en faveur de contacts directs entre principaux pays producteurs et consommateurs pour régler quelques-uns des problèmes existants concernant les prix et l'industrialisation des pays arabes.

Arrivés lundi à Paris, première étape de leur mission, les deux ministres se rendent aujourd'hui à Londres. Ils iront ensuite à Bruxelles, Bonn, New York, Washington et Tokyo, pour expliquer les mesures prises par les pays arabes.

Reçu lundi soir par M. Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères, ils ont déjeuné hier, avec M. Jean Charbonnel, ministre du Développement industriel et scientifique, avant de rencontrer M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances.



Les chefs d'Etat arabes ont repris leurs travaux à huis clos hier, à Alger. A cause de leurs nombreuses réserves de pétrole, les Arabes sont dans une position de force pour discuter d'un règlement du conflit au Proche-Orient

Ça vous tracasse?



parlons-en...

Vous êtes bien assuré. Toutefois, un petit quelque chose vous trottait dans l'esprit, que vous aimeriez bien clarifier. Vous auriez peut-être besoin de certaines précisions complémentaires concernant vos assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers).

Parlez-en d'abord à votre courtier mais, au besoin, n'hésitez pas à nous consulter.

Au Centre d'information du Bureau d'Assurance du Canada, on est toujours là, prêts à vous conseiller ou à vous orienter, en matière d'assurances I.A.R.D.

On ne vend pas d'assurance, mais on s'en occupe joliment. C'est normal, on représente les assureurs du pays. Si quelque chose vous tracasse, parlez-nous-en. On est là pour ça.

LE CENTRE D'INFORMATION DU
BAC
Bureau d'Assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8, Tél.: (514) 866.9801.

"Soirée d'hommage à M. Conrad Bedard"



(Trois-Rivières, 26 nov. — CD) — Samedi soir, le 24 novembre dernier, l'Auberge des Gouverneurs était le lieu d'une manifestation presque spontanée en l'honneur de M. Conrad Bedard, gerant général du magasin Pollack à Québec, et président de l'Association des marchands du carré des Forges en 1972. A cette époque, M. Bedard était gerant général de Pollack à Trois-Rivières.

Des son arrivée à Trois-Rivières en 1967 et dans les années subséquentes jusqu'en juin 1973, son active participation à toutes les promotions de cet organisme a marqué de façon spéciale l'action commune réalisée par les marchands du carré des Forges.

M. Charles Laforte, le président-fondateur de ce groupe l'a soulignée de belle façon en s'adressant aux nombreux invités au cours de cette soirée qui réunissait les hommes d'affaires et les principaux représentants des commerces et services du centre-ville et où s'étaient joints également plusieurs délégués des médias d'information.

Par ses interventions et ses initiatives, M. Bedard s'est révélé en toute occasion une véritable inspiration pour ses collègues dans l'avancement de ce centre névralgique des affaires tri-rivières constitué par le carré des Forges.

M. Jean Bellerive, agent d'affaires de l'Association des marchands du carré des Forges avait habilement organisé la fête où la participation n'a pas manqué.

Les directeurs de l'Association étaient au rendez-vous avec à leur tête le président actuel M. René Boulard.

On remarquait aussi la présence de M. Charles D'Amour, président du journal Le Nouvelliste de même que M. Jos Dube, gerant général du magasin Pollack à Trois-Rivières.



"L'eau Justin. A mon goût, c'est la meilleure de toutes. Essayez-la!"

L'eau minérale naturelle Justin est légère et de goût agréable. Embouteillée à la source même à St-Justin, Québec, elle conserve toutes ses propriétés naturelles. L'eau minérale naturelle Justin est de bonne source. Elle contribue à faciliter la digestion et apaise la soif. Depuis 1895, la Justin ça fait son ch'min! Exigez-la.

Rôle d'évaluation contesté en cour

Importante victoire pour des résidents de Grantham-Ouest

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Un groupe de résidents du secteur Grantham-Ouest vient de remporter une importante bataille contre la municipalité en obtenant gain de cause dans le litige qui l'opposait à celle-ci au sujet du rôle d'évaluation de la ville, déposé le 12 avril 1972.

Dans un jugement de sept pages rendu en date du 23 novembre 1973, le juge Claude Pinard, de la cour provinciale, accueillie en partie l'action du groupe de résidents du secteur Grantham-Ouest, au nombre d'une centaine, et personnifiés par les besoins de la cause, par MM. Léo Beaulac et Roger Desrosiers, ainsi que Mme Jeanne Letendre.

Pour des motifs exprimés par le juge Pinard, le tribunal a donc décidé d'annuler et de casser le rôle d'évaluation de la ville de Drummondville, déposé le 12 avril 1972, seulement en ce qui concerne les propriétés situées dans le territoire annexé par le règlement no 489 et qui n'ont pas encore obtenu les services municipaux d'eau et d'égouts.

Par la même occasion, le juge annule et casse le rôle de perception fait par la ville de Drummondville, pour l'année 1972, pour le même secteur donné. En plus d'être condamnée à payer les frais de cour, la ville devra aussi rembourser avec intérêt les montants d'argent perçus en trop de la part de ces contribuables.

Le jugement rendu par le juge Claude Pinard met un terme,

au moins pour le moment, aux nombreuses discussions et tergiversations qui avaient marqué pendant quelques mois chacune des séances du conseil municipal, au cours du printemps 1972. Devant l'impossibilité d'obtenir raison par le biais de la discussion et de l'argumentation, les résidents du secteur Grantham-Ouest avaient décidé de se cotiser pour un montant d'environ \$1.000 à raison d'une dizaine de dollars chacun, et de porter toute l'affaire devant les tribunaux, comme quelques membres du conseil le leur avaient d'ailleurs conseillé.

Le gros de l'argumentation de ce groupe de contribuables tournait autour d'une question, à savoir qu'ils n'avaient pas à payer pour des services qu'ils n'avaient pas encore, pour sa part, la municipalité voulait bien se montrer bienveillante et compréhensive à leur égard mais soutenait que l'adoption récente de la Loi 48 ne lui laissait pas de choix.

L'article 2 du règlement d'annexion adopté en 1966 a principalement retenu l'attention du juge, cet article stipule que: "L'évaluation foncière des immeubles compris dans le territoire présentement annexé et le taux de la taxe ne seront modifiés qu'au fur et à mesure que les propriétaires riverains obtiendront les services municipaux d'eau et d'égouts."

La ville a pour sa part produit un playdoyer à l'encontre de l'action des demandeurs, dans lequel elle allègue avoir agi conformément au règlement d'annexion jusqu'au 31 décembre

1971 et ajoute qu'après cette date, elle n'a pu continuer à tenir compte du règlement no 489 dans sa totalité et qu'elle a dû préparer ou faire préparer son rôle d'évaluation selon la Loi sur l'évaluation foncière.

Aux journalistes qui réclamaient une copie du jugement, au cours de l'assemblée du conseil municipal de lundi soir, les dirigeants municipaux ont répondu qu'il ne serait peut-être pas bon qu'une grande publicité se fasse sur le sujet et que de

toute façon, la ville songeait à aller en appel devant une cour supérieure. Quelques conseillers municipaux ont ajouté que le conseil n'avait pas en main la copie du jugement puisqu'un fonctionnaire était venu leur en lire rapidement quelques paragraphes dans l'après-midi et qu'il était reparti à Québec avec le jugement.

Il a donc fallu s'adresser au procureur des demandeurs, Me Germain Jutras, pour obtenir la copie désirée.

Soumissions pour la vente de l'école Saint-André

VICTORIAVILLE (R.L.) — A sa dernière rencontre, le conseil des commissaires de la commission scolaire de Victoriaville recevait les soumissions pour la vente de l'école Saint-André.

C'est M. Germain Morisseau qui a reçu l'assentiment des commissaires en présentant une soumission de \$8.250 accompagnée d'un chèque visé représentant la somme de \$825 soit 10 p.c. du montant total.

La CS entreprendra des démarches auprès du ministère de l'Éducation afin de recevoir l'autorisation de terminer la transaction pour le montant qui leur a été soumis.

Contre une réouverture de soumissions

Les commissaires ont par ail-

leurs pris connaissance d'une lettre de M. Léo Turgeon, directeur général du bureau régional de Trois-Rivières, qui demandait à la CS locale de reprendre les soumissions pour les lots de terrain que la CS possède sur la rue Grégoire.

Le directeur général du bureau de Trois-Rivières suggère très fortement de reprendre des soumissions en publiant un avis ou les 18 lots seront énumérés séparément.

Les commissaires, tenant compte qu'ils ont à l'heure actuelle retenu une soumission valable, croient que reprendre la vente terrain par terrain se solderait à la fin par une perte puisqu'il faudra plusieurs mois avant que les 18 lots soient vendus.

Ils répondent donc à M. Léo Turgeon en l'invitant à prendre en considération les arguments des commissaires et à réviser ses positions en ce qui a trait à la réouverture des soumissions pour la vente des terrains de la rue Grégoire.

Evaluation à Massueville

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Massueville ou village de Saint-Aimé vient de déposer le rôle d'évaluation pour 1974, au montant de \$339.989. Il s'agit de l'évaluation imposable qui marque une augmentation de \$7.160 sur le rôle de l'an dernier. Cette augmentation a été apportée par les nouvelles constructions domiciliaires qui ont été érigées dans Massueville au cours des douze derniers mois.

Quant à l'évaluation non-imposable, elle s'élève à \$641.262, comprenant les édifices religieux: église et presbytère, l'école centrale, de même que les installations d'eau et de service de protection contre l'incendie.

Soulignons que le pourcentage d'évaluation se situe entre 40 et 45 pour cent de la valeur réelle des propriétés de Massueville.

alors que la régionale et la commission scolaire Tracy avaient toutes deux réclamé le rappel de la loi 63. Sorel avait, quant à elle, refusé d'entendre cette résolution.

Pour sa part, enfin, le président de la commission scolaire Tracy, M. Bernard Gariépy, sans minimiser l'importance de l'aspect administration et orientation, a tenu à souligner les effets bénéfiques de tels contacts humains au niveau des commissaires et des fonctionnaires des commissions scolaires. "Quand je pense, a-t-il ajouté, au nombre de soirées que les commissaires doivent consacrer à la chose scolaire hors de leur foyer, je trouve que ce n'est que justice que leurs épouses participent avec eux, de temps en temps, à des activités sociales".

"En résumé, a conclu M. Gariépy, je reviens satisfait de ce congrès et je souhaite que tous les participants y ont trouvé leur profit, pour le plus grand bien de toute la population".

d'intégrer les parents à la gestion scolaire, les lignes de force de l'orientation indiquée par le congrès.

De son côté, le président de la commission scolaire de Sorel, M. Maurice Lefebvre, a noté qu'en plus des résolutions relatives à l'autonomie des commissions scolaires, à la préparation des commissaires et à la participation accrue des comités d'écoles et de parents, les délégués ont aussi adopté une résolution visant à amender la loi pour permettre aux commissions de regrouper l'élémentaire et le secondaire par secteur d'aménagement. M. Lefebvre a, par ailleurs, déploré que l'adoption de résolutions opposées à la loi 63 se soit faite au moment où un grand nombre de commissaires avaient déjà quitté le congrès.

Selon lui, avant de recommander que les enfants de langue française ne puissent plus fréquenter les écoles anglaises, il aurait fallu consulter les parents. Rappelons qu'en octobre 72,

Le congrès scolaire a plu aux représentants de la région

SOREL (L.B.) — La plupart des commissaires et quelques cadres supérieurs des commissions scolaires de la région Sorel-Tracy ont participé ces jours derniers, au congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Le vice-président de la région, le Carignan, M. Jules Gagnon, et les présidents des deux commissions scolaires locales du territoire, MM. Maurice Lefebvre et Bernard Gariépy, nous ont livré leurs impressions à leur retour.

Le porte-parole de la régionale, M. Gagnon (le président de la CSRC, M. Robert Fournier, avait été empêché par ses occupations professionnelles de se rendre au congrès), s'est dit frappé par l'importance de la délégation des commissions scolaires et la forte participation aux tables de travail. L'insistance des commissaires sur leur autonomie et sur la récupération des pouvoirs représente, aux yeux de M. Gagnon, avec leur désir clairement exprimé,

de s'occuper de la région Sorel-Tracy, au lieu de se limiter à leur territoire respectif.

Le congrès a été très intéressant, a-t-il ajouté, car il a permis de discuter de la situation de la région Sorel-Tracy, au lieu de se limiter à leur territoire respectif. Le congrès a été très intéressant, a-t-il ajouté, car il a permis de discuter de la situation de la région Sorel-Tracy, au lieu de se limiter à leur territoire respectif.

Un pédiatre parle de l'avortement au club Richelieu

Les adultes ne peuvent disposer à leur gré d'une vie — Dr Bolduc

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Quand deux adultes ont posé un acte donnant origine à une vie, ces mêmes adultes ne peuvent en disposer à leur gré. Cette vie n'appartient ni au père, ni à la mère, ni à l'état, ni au médecin, elle est autonome et semble toute appartenir à Dieu. Chacun cependant a des responsabilités à son égard pour lui permettre de se développer et de s'épanouir. C'est même la caractéristique principale d'un pays civilisé, à savoir l'attention et le respect que l'on porte aux plus défavorisés, à ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes. Les foetus ne peuvent faire la grève, organiser des marches sur le parlement, se syndiquer ni encore moins, se payer les frais d'un avocat pour faire valoir leurs droits, lesquels pourtant sont reconnus par l'Assemblée générale des Nations unies", a déclaré le docteur Jean-Marie Bolduc, pédiatre, alors qu'il prononçait un playdoyer, en faveur du respect de la vie, devant les membres du club Richelieu de Victoriaville, cette semaine.

Durant son exposé, le docteur Bolduc a démontré de façon non équivoque qu'il était pour le respect de la vie sous toutes ses formes et à tous les stades de son évolution. "Il faut cesser d'accuser le foetus et de l'exé-

cuter sans procès mais chercher honnêtement ailleurs, les racines profondes du problème. Si pour des raisons économiques ou matérielles, le foetus n'est pas le bienvenu, recherchons des solutions économiques. Ce n'est pas la faute du foetus si le revenu est trop faible, si le logement est trop petit ou si le "petit vient trop vite" de souligner le conférencier.

Objectifs à viser

Selon le pédiatre Bolduc, les objectifs à viser sont multiples. Il faudrait ainsi revaloriser la vie sous toutes ses formes. Il faudrait diminuer les préjugés à l'égard des filles-mères. Il faudrait enseigner et pratiquer surtout le sens des responsabilités: rendre le père plus conscient de sa responsabilité.

Il faut rendre la société accueillante à la vie, revaloriser la grossesse, la maternité. Selon le conférencier, on devrait améliorer notre société de sorte que la fille ou la femme enceinte n'ait pas le désir de se faire avorter. Une législation et une organisation sociale protectrice de la femme enceinte ont des chances d'être plus efficaces contre l'avortement que n'impose le système de répression. Il faudrait offrir aux mères de toutes conditions, la possibilité

de mener leur grossesse à terme au moyen d'allocations familiales, de crèches, garderies, congés maternité payés, etc. Comme principe de base, il faudrait aussi enseigner l'amour plutôt que la sexualité. Le docteur Jean-Marie Bolduc termina son exposé sur cette phrase du professeur Lejeune, généticien réputé de la faculté de médecine de Paris: "Je pense, dit-il, que la médecine va avoir à choisir entre la médecine qui tue et celle qui soigne. Pour moi, généticien, il n'y a pas de différence logique entre un avortement et un infanticide". "Personnellement, je préfère pratiquer la médecine qui soigne," a conclu l'invité du club Richelieu.

Avant sa conférence proprement dite, le docteur Jean-Marie Bolduc avait projeté des diapositives sur l'évolution du foetus et les différentes sortes d'avortements. Ces photographies d'un réalisme peu ordinaire ne peuvent que faire réfléchir ceux qui les visionnent.

Présenté par le Richelieu Jacques Morissette, c'est le Richelieu François Bastien qui remercia le conférencier. En l'absence du président Roger Rouleau, le souper de lundi soir était présidé par le Richelieu Pierre Roux.



La conférence du pédiatre Jean-Marie Bolduc en faveur du respect de la vie a vivement intéressé les membres du club Richelieu de Victoriaville, lundi soir, au motel Boifran. A gauche, le Richelieu Pierre Roux qui présidait la rencontre. (Photo LeRo)



Longues périodes de travail au congrès de la FAS

Les journées sont longues au congrès de la FAS qui se tient cette semaine à Drummondville puisqu'on y travaille de 10 heures le matin à 10 heures le soir. Ci-dessus, de gauche à droite, Mlle Gisele Cartier, vice-présidente

de la FAS, M. Renaud Flynn, président de la FAS, Mme Denise Pothier, du comité d'éducation, M. Pierre Lachance, secrétaire de la FAS et M. Raymond Gagnon, du comité d'action politique. (Photo Bo-Soleil)

Mlle Mireille Filion accepte

Le CLSC de Lotbinière-ouest a maintenant son directeur général

par André PROVENCHER

FORTIÉVILLE — Enfin, le Centre local de services communautaires (CLSC) de Lotbinière-ouest a son directeur général. Après plus d'un an de palabres, de négociations, de tergiversations, bref de difficultés de toutes sortes, l'organisation des services sociaux et de santé dans les treize municipalités desservies par le CLSC pourra maintenant passer à des étapes plus concrètes.

Rappeler la route tortueuse et parsemée d'obstacles qu'a empruntée le projet dans sa marche vers la concrétisation serait une tâche presque aussi ardue que le cheminement du projet lui-même. Il faudrait d'abord décrire le processus de reconnaissance légale qui a été le premier véritable facteur de ralentissement dans la démarche du conseil provisoire du CLSC. Mais les lettres patentes ont finalement été émises au printemps 1973, en même temps que le ministère des Affaires sociales approuvait un budget d'organisation et de fonctionnement.

Pour la population concernée et les administrateurs du CLSC de Lotbinière-ouest, l'étape de la reconnaissance légale était évidemment la plus cruciale. C'est elle qui habituellement détruit les incertitudes, élimine les hésitations et fait évoluer l'action sur un terrain plus sûr,

plus solide. Les objectifs à atteindre apparaissent dès lors dans un champ d'activités moins soumis aux "conditions extérieures", leur réalisation n'étant plus conditionnée que par l'efficacité de l'organisation en place. Et pourtant, malgré l'autonomie du conseil d'administration et une ambiance de travail selon toutes les apparences moins âpre, la première étape suivant la reconnaissance légale a mis plus de six mois à se réaliser. Et il ne s'agissait que d'engager un directeur général.

Le temps qu'il a fallu pour franchir ce pas du cheminement critique met en relief les difficultés qui sont le propre des zones grises et de l'arrière-pays. La région de Lotbinière-Ouest, où l'état absolument lamentable des services sociaux et de santé est apparu de façon très nette dans le rapport définissant le projet du CLSC, n'a rien d'attractif. Quelques candidats dont le nom avait été retenu par le conseil d'administration se sont finalement déistes pour ne pas souffrir de l'isolement. En caricaturant à peine, on pourrait décrire de ces attitudes qu'il faut presque avoir l'âme d'un missionnaire pour oser s'installer dans une région où tout reste à faire. Et pourtant, à partir de Fortierville, où logera le CLSC, il faut moins d'une heure pour atteindre Québec, Trois-Rivières ou Victoriaville en automobile.

Le "missionnaire" qui a finalement accepté le poste de directeur général du CLSC de Lotbinière-Ouest est Mlle Mireille Filion, de Québec.

Elle possède une formation en sociologie et s'est spécialisée dans l'organisation communautaire. Le cadre de réorganisation des services sociaux et de santé, défini par la loi 65, ne lui est nullement étranger puisqu'elle fut coordonnatrice pour la mise sur pied du CLSC de la basse-ville à Québec, pendant près d'un an et demi. Durant les quelques mois à venir, Mlle Filion s'occupera de l'organisation des locaux, de l'établissement des programmes du CLSC... et de l'engagement du personnel.

Pas d'augmentation des taxes à Drummondville

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Comme l'avait clairement laissé entrevoir le conseiller Roger Prince, au cours d'une conversation avec quelques journalistes à la suite de la séance du 12 novembre dernier, les contribuables de la ville de Drummondville ne subiront aucune augmentation de taxes au cours de l'année 1974.

Le taux de la taxe foncière sera maintenu à \$1,10 par \$100 d'évaluation, cette taxe étant composée des taxes spéciales prélevées suivant les règlements d'emprunt et la taxe générale.

Quant au secteur désigné sous le nom de municipalité du village de Drummondville-Ouest, il sera imposé une taxe foncière au taux de \$0,75 par \$100 d'évaluation en vigueur pour l'année 1974, comme c'est le cas pour les contribuables drummondvillois touchés par le paragraphe précédent.

Enfin, en raison du jugement rendu par le juge Pinard, vendredi dernier, il est entendu que: "Nonobstant les dispositions de l'article 1er et considérant les dispositions du règlement no 489 de la ville, sur tous les immeubles compris dans le secteur de la municipalité de Grantham-Ouest annexé à la ville de Drummondville en mai 1961 et qui ne sont pas encore desservis par les services municipaux d'égouts et d'eau, il sera imposé et prélevé une taxe foncière au taux de \$1,30 par \$100 d'évaluation, mais basée sur le rôle d'évaluation qui était en vigueur dans cette partie de Grantham-Ouest au moment de l'annexion".

L'imposition des taxes d'affaires et de services demeureront au même taux que par les années passées.

Le président du comité des finances, qui avait présenté le budget municipal à la réunion du conseil du 12 novembre, a déclaré que ces comptes de ta-

xes devraient parvenir aux contribuables vers le début du mois de janvier. Tous les comptes doivent être mis à la poste avant le 1er mars 1974.

Le conseiller Roger Prince a

Décision du conseil municipal

Restrictions volontaires à la ville de Drummondville

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le conseil municipal de Drummondville a l'intention de se conformer à l'appel d'urgence lancé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, lundi soir, en mettant en pratique immédiatement le programme de restrictions volontaires de l'utilisation des produits du pétrole face à la grave situation de pénurie qui existe présentement. Comme le greffier municipal soulignait que le public pourra peut-être s'attendre à ce que le conseil recommande à la population de suivre les directives mises de l'avant par le gouvernement fédéral, si celui-ci revient à la charge au cours des prochains mois, le maire Philippe Bernier est allé beaucoup plus loin en disant que la ville allait suivre les recommandations du ministre et qu'elle allait même se poser en exemple devant les autres corps publics.

Interrogé par les journalistes à savoir si ces derniers pourraient venir vérifier à l'hôtel de ville le degré de chaleur maintenue dans les pièces, le premier magistrat a réitéré l'intention du conseil de se conformer en tous points aux mesures restrictives annoncées par le gouvernement fédéral. Comme l'échange se faisait plutôt sur un ton badin, le conseiller Roger Prince, qui est lui-même un important distributeur de pétrole, a voulu attirer l'at-

tention sur la gravité et le sérieux de la situation: "Nous ne rions pas, nous, et nous ne trouvons pas ça drôle et je puis vous assurer que dans quelques mois, ce sera encore beaucoup moins drôle. C'est très, très sérieux", a-t-il ajouté.

Selon lui, la plus grande préoccupation du gouvernement, à l'heure actuelle, est de voir à ce qu'aucune maison ne manque d'huile à chauffage au cours des mois d'hiver. "Vous allez voir qu'en février, ce sera très grave; aussi il faut suivre ces recommandations immédiatement sans qu'elles deviennent des obligations".

M. Prince a indiqué que les grandes sociétés de raffinerie de pétrole avaient commencé à réduire la production de gazoline dans le but de pouvoir produire plus d'huile à chauffage. Ainsi, la compagnie à laquelle il est attaché a cessé d'utiliser tout contenant de plastique ou de tout autre manière à base de pétrole pour revenir aux contenants en métal. Ceci toujours dans le but d'économiser au maximum nos ressources pétrolières, a-t-il dit.

Pour sa part, le maire Bernier a indiqué que le conseil ferait des démarches auprès de la Jeune chambre dans le but de voir où elle en était rendue avec ses décorations des Fêtes. Il n'est pas impossible qu'on abandonne toute idée d'illumination du temps des Fêtes pour cette année.



gaston pépin

Les Rough Riders en ont impressionné plus d'un

J'ai toujours eu un penchant pour les Rough Riders d'Ottawa. Ce penchant provient peut-être du fait que j'ai toujours eu de l'admiration pour un connaisseur tel que Frank Clair et ce penchant s'est peut-être accentué avec les magnifiques performances qu'ont fournies, durant plusieurs saisons, les Canadiens Russ Jackson, Ron Stewart, Joe Poirier et Maurice Racine sans oublier les quelques autres dont les noms échappent à ma mémoire.

Je suis naturellement heureux de la victoire de 22-18 des Rough Riders sur les Eskimos d'Edmonton dans la finale de la coupe Grey pour le championnat canadien de football professionnel. Bien que samedi et dimanche, avant la partie, je souhaitais voir gagner les Rough Riders, j'entrevois l'issue de cette rencontre avec une certaine appréhension. Pourquoi? Parce qu'on avait tout d'abord laissé entendre que le quart-arrière Jerry Keeling ne pourrait jouer. Voilà un autre joueur qu'il était intéressant de voir évoluer du temps qu'il portait les couleurs d'une équipe de l'ouest canadien. Jouer sans un joueur de la trempe de Keeling, c'est se priver d'un gros pilier.

Il faut dire cependant que le jeune Rick Cassatta s'en est tiré à merveille. Il s'est comporté comme un vrai général dans les décisions qu'il a prises sur les différents jeux exécutés par son équipe. Nous avions une certaine crainte que Cassatta soit nerveux et que, dans sa hâte de faire exécuter des jeux, tout particulièrement dans ses passes aériennes, il fasse de mauvaises passes. Rick Cassatta a tout simplement été merveilleux et un Russ Jackson à son meilleur n'aurait pas fait mieux.

Si les Rough Riders se sont signalés, il n'est pas osé de dire que les Eskimos ont aidé la cause de leurs adversaires en échappant le ballon à cinq reprises et en ne le recouvrant que deux fois. Au quatrième quart par exemple, les champions de l'Ouest ont intercepté une passe des Rough Riders à la ligne de 35 ou 40 des Rough Riders. Sur le jeu suivant cependant, alors qu'ils semblaient bien se diriger vers les buts des Rough Riders, les Eskimos ont échappé le ballon à la ligne de 24 de l'équipe de la Capitale canadienne. Ils ont tout simplement contribué à leur propre défaite et à la victoire des Rough Riders.

Les Alouettes continuent de décevoir

Ce que je ne comprends pas cependant, c'est que l'équipe de la Capitale canadienne a toujours été reconnue pour être l'équipe à payer les plus bas salaires dans le football professionnel canadien. Si Frank Clair et Cie sont reconnus ainsi, il est quand même drôle de constater qu'ils réussissent toujours à aller dénicher quelques sujets rares et ne craignent pas de s'assurer les services de joueurs rejetés par d'autres équipes. Dans ce dernier cas, l'exemple le plus frappant: Jerry Keeling. Bien que celui-ci n'ait pu jouer dans la finale de la coupe Grey, il a quand même réussi à mener son équipe au championnat de la Conférence de l'Est et à la finale de la Coupe Grey. Ce que je ne comprends pas de plus, c'est le fait que les Alouettes de Montréal s'acharnent toujours à aller chercher quelques "étoiles" rares alors qu'ils s'en trouvent dans leur propre équipe et dans des équipes rivales. Comment, par exemple, n'auraient-ils pas pu mettre la main sur ce Keeling.

Six anciens Alouettes à Ottawa

En outre, comment se fait-il que les Rough Riders d'Ottawa viennent de décrocher une autre coupe Grey et un autre championnat canadien avec six anciens joueurs des Alouettes dans leur alignement. Pourquoi les Alouettes n'auraient-ils pas pu garder ces six joueurs. Il me semble que le gérant général J. R. Albrecht, des Alouettes de Montréal, devrait être assez habitué au football canadien, pour être plus perspicace.

Chose certaine, des gars comme Gerry Lefebvre, des Eskimos, Jim Foley, Tom Pullen, Rod Woodward et Mark Kosmos, des Rough Riders qui ont déjà porté les couleurs des Alouettes, se sont bien comportés dans cette finale de la coupe Grey, et auraient certes aidé la cause de l'équipe montréalaise en '73.

Qu'on arrête donc, une fois pour toutes, de scruter le firmament pour décrocher de ces étoiles qui n'ont jusqu'ici apporté rien de sensationnel à nos chers Alouettes et aux amateurs de football du Québec.

Ramos contre Leclair à Sorel en décembre

SOREL (GP) — Le promoteur Régis Lévesque a fait savoir que le jeune Jean-Claude Leclair et l'expérimenté Juan Ramos s'affrontent le 5 décembre à Sorel. Les contrats ont été officiellement signés.

Leclair en sera alors à son huitième combat chez les professionnels. Il n'a jusqu'ici subi aucune défaite et six de ses victoires l'ont été par mise hors de combat dont sa dernière sur le Jamaïcain Ray Rose. Leclair a naturellement hâte d'avoir atteint le nombre de dix combats chez les professionnels. Jusqu'à ce qu'il ait livré dix combats professionnels, Leclair n'est assuré que d'une bourse de \$200 pour chacun de ses combats.

Sa victoire sur Ray Rose fut certes impressionnante quand l'on sait que Rose n'avait subi qu'une seule défaite et ce par décision aux mains du réputé Guerra Chavez au Forum de Montréal en juin '72. Il a exécuté l'expérimenté Rose au plancher, à deux reprises, la

deuxième chute de Rose, à la quatrième ronde, procurant à Leclair une victoire par mise hors de combat. L'As du K.O. âgé de 18 ans seulement, ambitionne toujours de rencontrer Donato Paduano, Joey Durelle, Fernand Marcotte et Guerra Chavez.

La séance du 5 décembre à Sorel, au Salon-Bar Chez Pat de l'endroit, est présentée conjointement par les promoteurs Marcel Salvail et Régis Lévesque. Pour ce combat, le promoteur Lévesque a consenti à verser une bourse de \$300 à Leclair. Par contre, il a à donner une garantie de \$800 à Ramos plus ses dépenses de voyages New-York-Montréal-Sorel aller-retour.

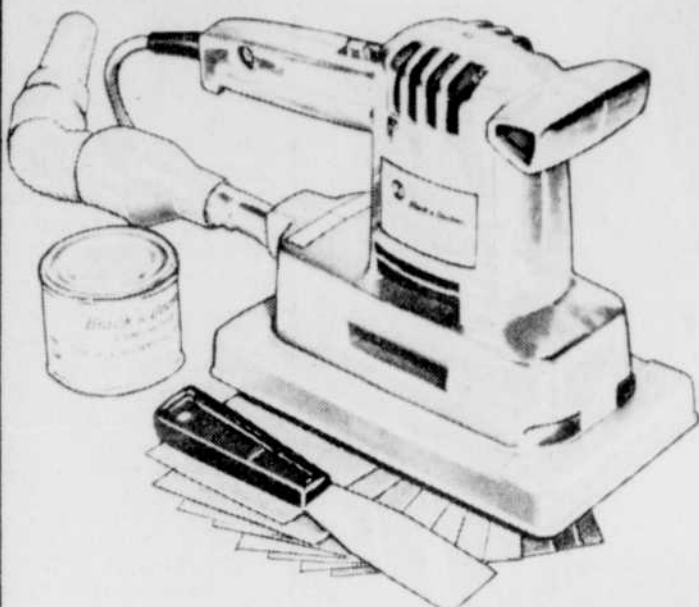
On prévoit que Leclair livrera deux autres combats au cours du mois de décembre, l'un le 14 décembre, au Centre sportif Paul-Sauvé contre Paul Séguin, de Hull et l'autre vers le 19 décembre de nouveau à Sorel. Son adversaire pour ce combat n'est toutefois pas encore connu.



Spéciaux de Noël en OUTILLAGE

Trousses d'outils Black & Decker

Économisez plus de \$5.00



No 5733 Trousse sableuse-Finisseuse de luxe à double action

14 pièces: sableuse-finisseuse No 5710 De luxe à action double, accessoire ramasse-poussière No 91043. 10 feuilles assorties de papier abrasif, canette de bouche-pores, spatule.

Prix Pascal \$26.95

Spécial \$21⁸⁸



No 7516 - Trousse scie-sauteuse

10 pièces: scie-sauteuse No 7535 à 2 vitesses, 6 lames assorties, étui en plastique, guide de refente U-2151, coffret en plastique.

Prix Pascal \$24.95

Spécial \$19⁸⁸

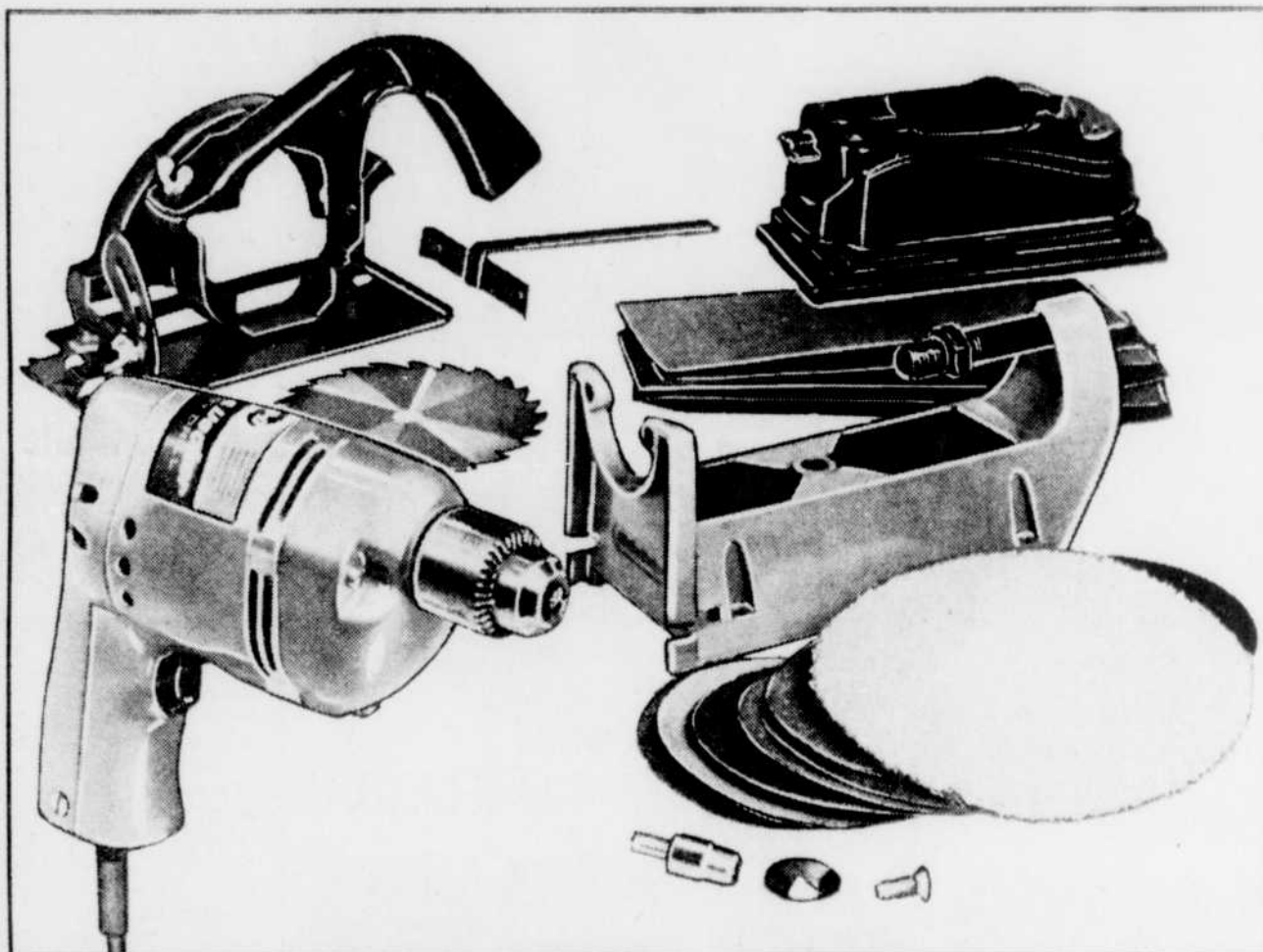


No 5754 - Trousse Perceuse 1/4" à 2 vitesses

La trousses comprend: 1 perceuse 1/4" à 2 vitesses 3 forets 1 rondelle support en caoutchouc 1 arbre 1 brosse métallique ronde 3" 5 disques sableurs assortis 1 disque à meuler 3" 1 porte-cle 1 cle à mandrin 1 coffret de port moule.

Prix Pascal \$24.95

Spécial \$19⁸⁸



Black & Decker Trousse d'atelier 22 morceaux

- Comprenant:
- 1- Perceuse 1/4"
 - 1- Ponceuse orbitale accessoire
 - 1- Scie circulaire-accessoire
 - 1- Support horizontal pour perceuse
 - 1- Meche 1/4"
 - 1- Guide de refente
 - 1- Lame combinée 5"
 - 6- Feuilles de papier sablé
 - 1- Rondelle-support en caoutchouc 5"
 - 1- Arbre
 - 6- Disques sableurs 5"
 - 1- Tampon de polissage en Laine d'agneau 5"

Le tout pour

\$38⁸⁸

Économisez plus de 23%

Pistolet à colle automatique "Weller"

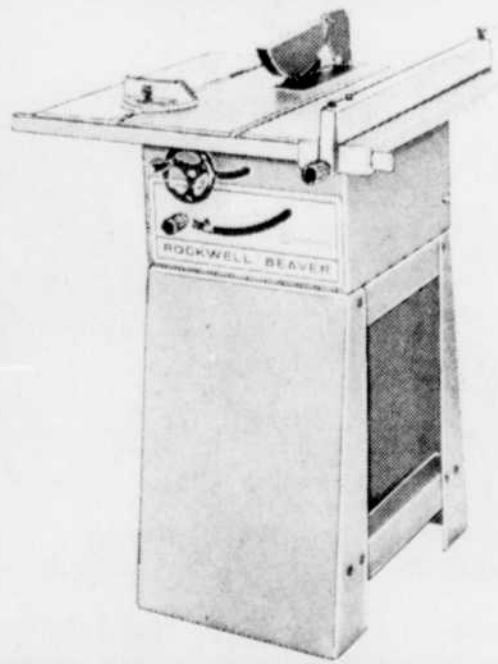


- Au complet avec
- Support d'outil
- 7 bâtons de colle
- 7 bâtons de matage dans étui en plastique

Prix Pascal \$12⁹⁷

Spécial \$9⁸⁸

Économisez \$10.00 Nouvelle Scie "Rockwell-Beaver Super Eight" 8" à arbre inclinable



- Conçue pour le bricoleur et homme à tout faire
- La grande table 24" x 22" vous permet de couper des panneaux
- Coupe un 2" x 4" à un angle de 45°
- Manche de contrôle unique incline la lame à 45° et verrouille avec sécurité
- Assemblage massif du tourillon et de l'arbre
- Construction roulements à billes scellées, lubrifiée à vie.

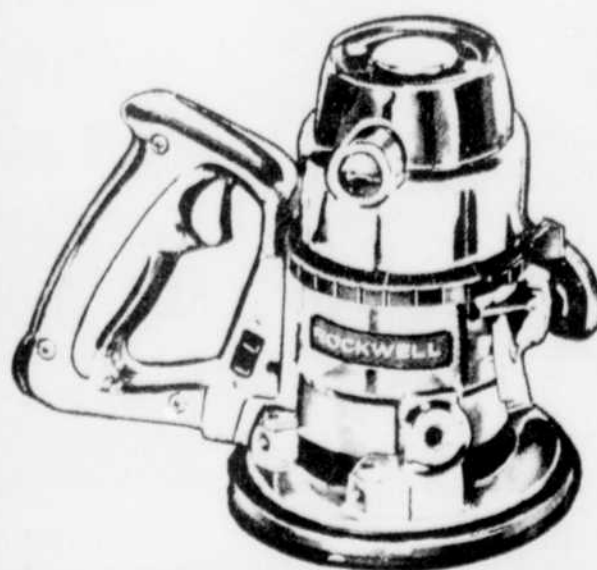
Prix Pascal \$109.95

Au complet avec support Appareil en acier \$99⁹⁵ Protège-lame en sus

Économisez plus de 20%

Puissante Toupie 1/4 c.v. Rockwell

Avec le manche exclusif en forme de "D"



- Moteur 22,000 tr/min.
- Gachette à bouton de verrouillage

Prix Pascal \$89.50

Seulement \$69⁸⁸

4434, boul. ROYAL TÉL.: 375-7366 TROIS-RIVIÈRES-OUEST

VOYEZ NOS EXPERTS EN OUTILLAGE ÉLECTRIQUE

CHARGEZ OU MASTER CHARGE

Sur les pistes de stock-cars du Québec

Jean-Marc Gagnon a roulé plus de 40,000 milles

par Normand FERRIER-LECLERC

milles sur les pistes de "stock-car" du Québec. A la suite de sa retraite, à la fin de l'été dernier, ses amis lui avaient organisé une authentique fête surprise, samedi soir dernier au pavillon des Pointes Beaudet pour lui marquer leur affection et leur estime pour les quelque 40 trophées qu'il s'est mérités et surtout pour son comportement bon enfant parmi les coureurs.

En effet, il semble bien que "le Père Gagnon" ne s'est pas fait d'ennemis au cours de ces années passées à remporter courses sur courses dans un milieu où la brutalité mécanique fait loi. Au cours d'un interview qu'il nous accordait, il semblait bien modeste devant sa réputation de champion et surtout touché de l'affection dont il était l'objet lors de cette fête ou n

remarquant des promoteurs et des coureurs d'un peu partout au Québec.

Après 10 ans passés dans les estrades, un jour de 1958, il a pris le départ d'une course à Drummondville et l'a gagnée. "C'était la première fois de ma vie," disait M. Léo Bergeron, promoteur et ami du Père Gagnon, que je voyais un débutant gagner sa première course. Ce ne devait pas être la dernière.

En effet, Jean-Marc Gagnon, est rapidement devenu le terreur des pistes de courses de "stock-car" du Québec. Non seulement il était présent partout mais il gagnait tout le temps disent ses amis. Sans surfaire sa réputation, il faut reconnaître que prendre part à au moins 2.000 courses en 15 ans, et remporter une quarantaine de championnats, c'est tout de même une performance.

Ses débuts

Comment Jean-Marc Gagnon en est-il venu aux courses de "stock-car"? Est-ce en faisant du taxi à St-Paul-de-Chester et en s'entraînant... sur les routes de gravier de sa paroisse, particulièrement sur les huit milles qui le séparent de St-Paul et Arthabaska" comme le soutient sa mère, ou est-ce dans les estrades, pendant 10 ans, à avoir les autres coureurs? Ou si c'est lors de sa première course?

Pour sa part, le Père Gagnon dit: "J'ai pris ma première

course, comme toutes les autres par la suite. Je montais dans ma voiture de la même façon et avec le même état d'esprit que lorsque je montais dans mon taxi pour un voyage, la différence, c'était le point d'arrivée, là-bas il y avait un drapeau."

Les amateurs de course de "stock-car" connaissent tous le "144" et le "111" que pilotait Jean-Marc Gagnon de Victoriaville. Quel était le secret de ces championnats et des performances du père? Il semble que le secret, si c'en est un, réside à quelque chose de très simple pour le promoteur Léo Bergeron. Il s'agissait simplement d'une équipe à toutes épreuves.

Effectivement, Jean-Marc Bergeron, en plus de ses qualités exceptionnelles de conducteur disposait des argentés nécessaires pour posséder une bonne mécanique. D'autre part, il était entouré d'un expert des pistes et du milieu, Léo Bergeron, son ami et aussi d'un mécanicien exceptionnel, Germain Charest, pour qui aucune mécanique n'a de secrets. C'était un triangle gagnant.

Maintenant

Aujourd'hui, à 43 ans, le Père Gagnon se contentera de la pêche et des estrades des pistes de courses du Québec où il a triomphé si longtemps. "Cette année, disait-il, après les courses, je me rendais compte que la mécanique qui faisait défaut ce n'était plus l'auto que je pilo-

tais, mais moi qui n'allais plus au fond, alors j'ai décidé d'arrêter. On dirait qu'un instinct de conservation m'empêchait de conduire comme dans mes belles années, avant que je sois sérieusement malade."

Pour ses proches, on n'est pas fâché de le voir s'arrêter, mais on regrette déjà qu'il ne soit plus là. Le 144 s'est retiré et maintenant, les pistes ne seront plus habitées par ce démon qui passait toujours devant et contre qui il fallait lutter. Il était devenu une légende vivante et certains coureurs ne seront pas fâchés de ne plus avoir à compétitionner contre lui sur certaines pistes.

"Le Père Gagnon" ne court plus, mais si l'on en juge par la fête que lui ont faite ses amis, il sera encore présent sur les pistes et dans l'esprit des coureurs comme dans celui des spectateurs, jamais victime d'accidents autres que bénins, mais parfois impliqué dans des accidents plus spectaculaires, Jean-Marc Gagnon s'en tire avec la gloire, la renommée d'un bon vivant, d'un batailleur honnête mais sans quartier sur la piste. Il prenait le départ pour arriver le premier et ses victoires étaient toujours dues à une mécanique bien au point et à un état d'esprit détendu, mais préoccupé de tirer plus que le maximum de l'instrument dont il se servait: une voiture automobile.

Tingwick dispose du Plessisville dans la ligue interparoissiale

WARWICK (R.L.) — Dans la ligue de hockey inter-paroissiale des Bois-Francis, Tingwick a vaincu Plessisville par le pointage de 7-4. Liguori Levasseur et Marcel Bergeron ont réussi chacun une paire de buts pour les vainqueurs, Jocelyn Picard, Denis Mayrand et Mario Roy les autres.

Pour Plessisville, les filets ont été marqués par Gaëtan Beaudoin, Serge Tardif, J.P. Gobeil et Normand Daigle.

Victoire du Warwick

Dans une deuxième partie, Warwick a eu raison de Saint-Albert par 3-2. Daniel Doyon y est allé de deux buts et Bernard

Ling a réussi l'autre des vainqueurs, alors qu'Yvon Martel et Yvon Rheault ont compté pour Saint-Albert.

Gain d'Arthabaska

Lors de la troisième partie, Arthabaska a défait Princeville par le pointage de 5-2. André Houle a enregistré deux buts, Jean Charest Mario Houle et Bertrand Dufresne, un chacun pour Arthabaska. Pierre Pénin et Denis Morasse ont été les compteurs du Princeville.

Classement des équipes

Deux clubs sont sur un pied d'égalité au sommet du classement des équipes avec 9 points, soit Arthabaska et Warwick.

| Classement | P J G P N Pts | | | | | |
|--------------|---------------|---|---|---|---|-----|
| | P | J | G | P | N | Pts |
| Arthabaska | 6 | 4 | 1 | 1 | 9 | |
| Warwick | 6 | 4 | 1 | 1 | 9 | |
| Plessisville | 6 | 2 | 2 | 2 | 6 | |
| Princeville | 6 | 1 | 2 | 3 | 5 | |
| Tingwick | 6 | 1 | 2 | 3 | 5 | |
| Saint-Albert | 6 | 1 | 5 | 0 | 2 | |

Victoire du Belvu

Dans la ligue commerciale de hockey à Victoriaville, division "B", le Restaurant Belvu a défait le restaurant Chez Bert par le pointage de 5-4. Ce fut sans contredit la meilleure partie du restaurant Chez Bert, cette année, malgré la défaite.

Dans le camp des vainqueurs, Raymond Belleau, Raynald Larose, Jacques Lamontagne, Jacques Gauvreault et Réal Lemieux ont enregistré les buts. Pour les perdants, Bertrand Gagné a marqué à deux reprises. Les autres sont allés à Denis Morasse et Michel Luneau. C'est à Réal Lemieux que revient le but de la victoire.

Il est à noter qu'au cours de cette partie aucun joueur du restaurant Chez Bert n'a été puni alors que les porte-couleurs du Belvu ont écoupé de six punitions mineures.

Le P'tit Baril par blanchissage
Dans la seconde partie, le P'tit Baril a blanchi le Victoria Pizza par 3-0, grâce à des buts de Jacques Allaire, Normand Bergeron et Alain Dauphinais. Soulignons que Bergeron a participé aux trois buts des siens.

Roger Laharre a hérité de ce blanchissage et c'est d'ailleurs lui qui possède la meilleure moyenne chez les gardiens de buts.

| Classement | | pts | |
|-----------------|----------|----------|-----|
| Équipe | Blanchis | Blanchis | pts |
| P'tit Baril | 6 | 5 | 10 |
| Rest. Belvu | 6 | 4 | 8 |
| Vict. Pizza | 6 | 3 | 6 |
| Rest. Chez Bert | 6 | 0 | 0 |

Une neuvième pour Sylvania

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Après trois semaines d'activités dans la Ligue de ballon-volant industrielle "Molson", rencontres disputées chaque semaine au gymnase de l'école Jean Raimbeault, la formation du Sylvania continue de dominer le classement après neuf rencontres.

En blanchissant son adversaire, DBF, par le compte de 3 à 0, la Sylvania décroche une neuvième victoire en autant de rencontres pour conserver sa marge d'un seul point d'avance sur le Dennison. Rejets au second rang, avec une fiche de huit victoires pour huit points. Cette dernière formation n'a pas l'intention de se laisser devancer par plusieurs points au classement, remportant les honneurs de la partie contre les Voltigeurs au pointage de 3 à 0, pour continuer de talonner le Sylvania.

Dans les autres rencontres, Dominion Textile l'a emporté sur les Night Riders ainsi que Dennison sur Venture Carpet par un pointage également de 3 à 0. Une seule équipe n'a pas réussi à inscrire une seule victoire, il s'agit des Night Riders qui ont subi neuf défaites en autant de rencontres, allouant 133 points contre, pour ne récolter seulement que 65 points pour, 70 derrière les détenteurs de la première position, le Sylvania, qui en a enregistré 135 points.

Drummondville au 1er rang dans la division bantam

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Sherbrooke domine la tête du classement dans la catégorie pee-wee avec une légère avance de deux points sur Granby, qui cumule présentement 11 points, suivi de St-Hyacinthe avec 10 points. Au quatrième rang, on retrouve Drummondville avec un dossier de 5 points; 8 points derrière Sherbrooke.

Les Olympiques de Drummondville, avec 16 points au classement, mènent le bal dans la catégorie bantam avec trois points d'avance sur Sherbrooke et 6 points sur Granby. St-Hyacinthe se situe au quatrième rang avec 7 points et Magog ferme le classement avec aucun point, ayant subi 9 défaites en autant de parties.

Dans la classe midget, St-Hyacinthe est bon premier, n'ayant subi qu'un seul revers en 9 rencontres, totalisant 15 points, trois de plus que Sherbrooke qui vient de remporter 6 victoires d'affilée, après avoir

perdu ses 4 premières parties. Avec 10 points, Drummondville se classe au troisième rang, avec trois points d'avance sur Granby.

Lors d'une importante réunion, le comité de discipline a suspendu plusieurs joueurs de différentes catégories pour une ou deux parties à la suite d'un trop grand nombre de bagarres. Le comité de discipline a l'intention cette année, de garder l'œil ouvert afin d'éviter de tels incidents dans le circuit.

Du côté des compteurs, Morin du Sherbrooke domine le midget avec 17 points. Le compte du St-Hyacinthe mène dans la classe pee-wee avec 13. Chez les bantams, quatre joueurs enregistrent un compte de 11 points, Bernard Juras de Sherbrooke, Jean-Pierre Vasseur et Luc Vermech de St-Hyacinthe, enfin Luc Leclerc de Drummondville. Gaëtan Gagnon de Sherbrooke mène chez les midgets avec 19 points, un de plus que Haworth et St-Laurent du Drummondville.

Belle tenue de Serge Parenteau au midget

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Les Pieds Légers remportent de justesse une précieuse victoire sur le Lambert Auto, par le pointage de 5 à 4, dans la Ligue de hockey mineur de Drummondville, calibre midget, dans l'une des trois rencontres au programme, disputées au Centre civique, Serge Parenteau enregistre 4 buts pour donner la victoire à son équipe et François Hamel est l'auteur du cinquième filet. Pour les perdants, Alain Limoge se signale avec deux filets et Yvon Camirand ainsi que Robert Lacharité complètent le pointage avec chacun un but.

Celanese 3, Guilbeault Hydrolique 2
C. Louis Gardner, Luc Robert, Gaëtan Letendre
GH: Sylvain Rajotte, Luc Letendre
Roy Ju-Cap 3, D.B.F. 3
RJC: Marc Tremblay (2), René Trudel
DBF: Claude Fugère, Yvon Papin, Marcel Laineuse

Pee-wee

Sylvania 4, Drummondville 4
S: Guy Lemire, André Robert, Mario Dubuc, Laurent Aré
DL: Jocelyn Doyon, Mario Cabana, Luc Robitaille
Dennison 1, Rangiers 5
D: Jean Galan
R: Yves Tessier (2), François Letendre (2), Daniel Rhéaume
Roi de la Patate 1, Motel Cardin 4
RDLP: Marc Messier (3), Daniel Guay
MC: Clermont Rioux (2), Pierre Ruel, Michel Jolin
Hockey Stick 2, Raters 2
HS: Pierre Drouin, Yves Duchesne
R: Marc Dumont (2)

Mesquite A

Benoit et Frère 6, Comptables 3
C: Jocelyn Allard, Richard Troitier, Sylvain Lamontagne
Avocats 2, Lionel Houle 2
A: Denis Dionne, Stéphane Bergeron
LH: Yves Ricard, Luc Janelle
Charles Sportswear 3, Pharmaciens 2
CS: Philippe Savie, Martial Allard, Martin Bédard
P: Rock Moisan, Charles Gaudet

Mesquite B

Exporama 2, Le Dauphin 3
E: Christian Guay, Normand Gauthier
LD: Luc Morissette (2), Paul Lemaire
N.E.2 3, N.E.1 3
N.E.2: Jean Quillette, Sylvain Desrochers, Louis Marquis
N.E.1: Michel Rajotte (3)

Résultats

Midget

Courchesne Transport, 3, Policiers 3
CT: René Dupuis, Jean Champagne, Michel Gosselin
P: Pierre Dubuc (3), Pierre Couture, Mario Gamelin
Thibodeau 2, Dupuis 5
T: Gilles Boudreau, Daniel Romaneski, Mario Guilbeault
D: Yvon Nèveu (2), Jocelyn Bergeron, Jean St-Sauveur, Daniel Robert

Bantam

Deshaies 6, Le Spot 1
D: Guy Norbert (2), Gilles Pénin (2), Jacques Garceau, André Bergeron
S: Pierre Bergeron
Piamond 2, Blandin Dionne 3
P: Pierre Lamarche, Yvon Desrosiers
BD: Guy Blanchette (2), Sylvain Thi-
beault

GOOD YEAR
Solde
DE
PNEUS D'HIVER

3 JOURS SEULEMENT

13⁹⁵ chacun

550-12
560-15
C78-15

FLANC NOIR
POSE
COMPRISE

SURE GRIP IV
PNEU À 4 PLIS DE NYLON

Il s'agit de pneus d'hiver neufs et non d'imparfaits ou de rechapsés. Hâtez-vous! Achetez ces pneus à bas prix pendant qu'il en reste!

- Quatre plis de câblé de nylon à triple trempe
- Nervure centrale et nervures de l'épaulement profondes; rainures multi-angles robustes pour une bonne adhérence dans la boue et la neige
- Caoutchouc robuste Tufsyn — prolonge la durée du pneu et procure des milles de conduite d'hiver en toute sécurité

| DIM. | PRIX DE SOLDE |
|--------|---------------|
| 550-12 | \$13.95 |
| 650-13 | \$18.95 |
| 700-13 | \$18.95 |
| E78-14 | \$18.95 |
| F78-14 | \$19.95 |
| G78-14 | \$20.95 |
| 560-15 | \$13.95 |
| C78-15 | \$13.95 |
| F78-15 | \$20.95 |
| G78-15 | \$23.95 |
| H78-15 | \$24.95 |



3 JOURS SEULEMENT

SOLDE DE BATTERIES
DELUXE ALL-WEATHER

Un seul prix pour toutes les dimensions

21⁹⁵ AVEC REPRISE

POUR VOITURES SEULEMENT!

GARANTIE DE 3 ANS
De la même qualité que l'équipement d'origine

AUCUN COMPTANT REQUIS
UTILISEZ

GOODYEAR CHARGEX master charge

Freins
DES 4 ROUES
TYPE À TAMBOUR

29⁹⁵ POUR TOUTES LES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

Nous ferons la pose d'excellentes garnitures de freins aux quatre roues et nous vérifierons tous les lambours, les conduits, les cylindres de freins, le maître-cylindre, les joints d'étanchéité des graisseurs, etc. ...

FREINS À DISQUE \$14.95 en sus

GARANTIE DE 24 MOIS OU DE 24,000 MILLES

CENTRES GO GOOD YEAR
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1969, ST-PHILIPPE TROIS-RIVIÈRES

Tél.: 375-8901

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI AU MERCREDI 8h30 a.m. à 6h p.m.
JEUDI, VENDREDI 8h30 a 9h p.m. SAMEDI JUSQU'À 1h p.m.

région/sud

Un vaste défilé est prévu

Le Noël du pauvre: tout est prêt pour cette activité à Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Le président du Noël du pauvre de Plessisville pour 1973, M. Raymond Gosselin et ses collaborateurs ont complété les grandes lignes du programme de la journée du samedi, 8 décembre, alors que l'on fera appel à la générosité du public. La visite des foyers commencera dès 9 h du matin pour se terminer à 18 h.

Le programme comprend une parade qui aura la place de l'hôtel de ville comme point de départ. Les Majorettes des Bois-Francis de Plessisville prendront la tête du défilé qui comprendra également des voitures pour les personnes âgées; le symbolique Père Noël sera de la partie et fera une distribution de friandises tout au long du parcours, pour les jeunes qui se trouveront sur les lieux du défilé.

Les participants au défilé suivront l'avenue St-Edouard jusqu'à la gare du Canadien national, remonteront vers le centre

de la ville par l'avenue St-Louis, l'artère Lafond et enfin St-Luc où sont établis les quartiers généraux du Noël du pauvre. A cet endroit, les enfants accompagnés de leurs parents sont invités à rencontrer le Père Noël. De ce poste seront d'ailleurs dirigées toutes les activités de la journée de la grande collecte.

Durant les jours précédents, soit du 3 au 7 décembre, le comité de téléphone de Mme Berthe Dumas fera des appels à tous les foyers afin de dresser la liste de ceux qui désirent faire des dons en argent ce jour du 8 décembre pour le Noël du pauvre. Cette liste sera utilisée par les bénévoles qui feront la cueillette à domicile.

Les bénévoles

Une nombreuse équipe de bénévoles est requise pour cette cueillette d'argent le samedi, 8 décembre, au Noël du pauvre

de Plessisville. Ceux qui désirent se dévouer pour la cause peuvent communiquer avec M. Raymond Gosselin, président du Noël du pauvre, ou se présenter au local de la rue St-Luc à 8 h 45 le samedi, 8 décembre. Pour les visites à domicile, les bénévoles seront porteurs d'une lettre d'identification avec la signature du maire de la ville, M. Jean-Marie Fortier, du directeur du service de la police, M. Edouard Lebrun, du président de la collecte, M. Raymond Gosselin. Les donateurs sont priés d'exiger le reçu officiel, reçus qui seront préparés sur des formules imprimées du nom de l'organisme Oeuvre du partage inc.

Pour la journée du 8 décembre, le Noël du pauvre profitera de la collaboration de la firme Rothman qui fournira une unité mobile ainsi qu'une roulotte et quatre voitures pour les visites à domicile. Pour les informations à demander par téléphone, les numéros à composer sont 362-6346 pour Mme Berthe Dumas et 362-7338 pour le local du Noël du pauvre; le Noël du pauvre est une section de l'Oeuvre de partage inc., dont la tâche est d'organiser la cueillette des fonds avant les Fêtes.

Pour la collecte de 1973, M. Raymond Gosselin tient à préciser de nouveau que de l'argent seulement est accepté; ceux qui ont divers articles à donner peuvent le faire en tout temps de l'année en portant leurs dons au vestiaire de la St-Vincent-de-Paul qui a ses locaux au sous-sol du Centre d'étude. A cet endroit, les responsables ont du personnel pour disposer avantageusement de ces dons en marchandises et ont de l'espace pour de l'entreposage et les retouches si nécessaire.

Objectif de \$9,347

M. Raymond Gosselin et son équipe de collaborateurs ont fixé à \$9,347 l'objectif de la campagne de 1973 en faveur du Noël du pauvre, soit le montant recueilli l'an dernier à la même occasion. Le président de la collecte souligne que les visites faites dans les entreprises industrielles et les établissements commerciaux ont donné des résultats très satisfaisants et compte sur la générosité de la population pour un succès semblable le 8 décembre. M. Gosselin ajoute que les éléments féminins sont particulièrement bienvenus parmi les bénévoles qui prêtent leurs concours pour les activités du Noël du pauvre. Plusieurs personnes ont

accusé de prendre la parole tout au cours de la journée du 8 décembre à l'occasion de la grande collecte auprès de la population pour le Noël du pauvre de Plessisville. La liste de ces personnes comprend: l'hon. Jean-Gilles Massé, député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale et ministre des Richesses naturelles, M. Léopold Corriveau, député de Frontenac à la Chambre des communes, MM. les curés Charles Cloutier de St-Calixte et Philippe Trépanier de Notre-Dame-de-Fatima, M. Jean-Marie Fortier, maire de la ville de Plessisville, M. Jean-Paul Dubois, maire de Plessisville paroisse, Mme Thérèse Nadeau, régente des Filles d'Isabelle, M. Martial Demers, président de la municipalité scolaire Jean-Rivard, le Dr Guy Pélletier, président du Richelieu, M. Gérard Lessard, président des Optimistes, Me Jules Bellavance, président de la Chambre de commerce, M. Marcel Lemay, grand-chevalier du conseil 2327 de l'Ordre colombien, M. Edouard Lebrun, directeur du service de la police, M. Robert Godbout, chef de la brigade des incendies, M. Raoul Grondin, président des Forestiers, M. Raymond Tousignant, président de la Fraternité des policiers.

CKTL

La station radiophonique de Plessisville, CKTL, diffusera en direct des reportages tout au long de la journée du samedi, 8 décembre, afin de tenir la population au courant du déroulement de la collecte et des résultats. Des commanditaires ont accepté de contribuer pour la grande collecte du Noël du pauvre; le groupe comprend: Rousseau Tire Shop, la pharmacie Jean-Denis Bernier, le Café central, John Jallé et fils, Fort en lave autos, l'hôtel Château-Louis, le garage Labrie et fils, le magasin R. Farmer, la firme Antobus des Bois-Francis, le garage Guy Painchaud, M. Jean-Paul Dubois, encanteur, M. André Fréchette, agent Fina, le Carrefour du sport.

Le responsable de la collecte, M. Raymond Gosselin, précise que tout l'argent recueilli à l'occasion du Noël du pauvre 1973 est pour l'Oeuvre du partage inc. qui en fait la distribution aux moins favorisés en tenant compte des besoins de ceux à qui l'organisme vient en aide, non seulement durant la période des Fêtes mais en tout temps de l'année.



entre/voisins

● SAINT-SYLVERE (DNC) — Ces jours derniers, a eu lieu à l'occasion du 60e anniversaire de la Caisse populaire, une soirée qui a réuni un grand nombre de paroissiens et de notables. A cette occasion, on a procédé à la nomination d'un nouveau conseil d'administration. M. Henri-Paul Genest, président sortant, a été réélu à son poste, M. Pierre Richard, vice-président, M. Gilles Caron, secrétaire-gérant, M. Sylvère Rivard, administrateur sortant a aussi été réélu. Il en fut de même pour M. Rodolphe Provencher. A la commission du crédit, on retrouve, M. Jacques Deshaies, M. Benoit Hébert, commissaire, M. Sylvère Parr. Au conseil de surveillance: MM. Benoit Lanneville, président, Rémi Faucher, secrétaire et Laurent Lacourse, surveillant. Mentionnons également Mlle Marcelle Arcand et Mme Germain Pomerleau qui font aussi partie du conseil d'administration. Pour clore l'assemblée, M. Gilles Caron fit un rapport moral et financier de notre caisse populaire.

● ARTHABASKA — La Chambre de commerce d'Arthabaska tient son bal annuel à la salle Cristal d'Arthabaska, samedi soir.

● PRINCEVILLE — C'est dimanche après-midi, le 2 décembre, que doit avoir lieu l'inauguration officielle de l'école du Sacré-Coeur à Princeville. Les journalistes auront l'opportunité de visiter les nouveaux locaux avant le grand public, soit à 13 h 30.

● VICTORIAVILLE — Les enseignants des Bois-Francis donnent une conférence de presse ce soir relativement à leur nouvelle affiliation syndicale.

● VICTORIAVILLE — Pour sa chronique du livre de cheques, le CIC propose cette semaine "L'Acadie pour quasiment rien", de Maillet et Scalabrini, de la collection des Guides historiques et touristiques, Montréal, Leméac, 1973, 133 pages.

● MANSEAU — Une réunion de motoneigistes a eu lieu au salon l'Arcade de l'hôtel Manseau afin de jeter les bases de la formation d'un club qui s'allierait à celui de "La Butte" de Daveluyville. Un bon nombre sont prêts à adhérer à ce club et, ce qui importe pour le moment, serait la possibilité de posséder de bonnes pistes bien aménagées avec des droits de passage sur différentes propriétés afin de se rendre au club La Butte et vice-versa. Un comité a été formé afin de voir à la réalisation de ce projet qui verrait à promouvoir ce sport. Après avoir réussi à mettre au point ce projet, le comité verra à rendre compte au président, M. Jacques Vallières et à M. Claude Dube, vice-président, MM. Eddy Marin, Clément Boissonneault, agissent comme directeurs du comité alors que Mlle Liliane Beaulieu en est la secrétaire.

Prime de \$54,000 versée à la firme Weyerhaeuser

PRINCEVILLE (RL) — Le ministre des Richesses naturelles et député libéral du comté d'Arthabaska, M. Gilles Massé, fait savoir que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a accordé une prime totale de \$34,004,27 à la firme Weyerhaeuser Québec Limited, de Princeville, pour avoir terminé son projet d'investissement.

Cette entreprise a commencé sa production régulière en rapport avec ce projet le 30 décembre 1972.

M. Massé a déclaré que le mi-

nistre de l'Industrie et du Commerce a autorisé le paiement immédiat d'un premier versement de \$32,402,56 à la firme Weyerhaeuser Québec Limited. Les montants supplémentaires lui seront payés sous la forme et les délais légaux.

Le ministre des Richesses naturelles a précisé que cette aide financière de son collègue de l'Industrie et du Commerce encouragera cette entreprise établie dans son comté à améliorer ses installations.

Appel de la Jeune chambre aux nombreux marchands de Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour le temps des Fêtes, la Jeune chambre de Victoriaville veut donner à notre ville tout l'éclat qu'elle mérite. Quoi de plus opportun et de plus approprié que son système d'illumination!

La Jeune chambre, qui s'intéresse au plus haut point au succès commercial et économique de ses concitoyens, a accepté encore de prendre en charge cette initiative.

Le système d'illumination aide cependant les commerçants. Cette année, l'illumination spéciale couvrira tout le centre-ville, soit la rue Notre-Dame est, du rond-point au boulevard Bois-Francis nord.

Comme l'an dernier, la Jeune chambre a eu à supporter un déficit de \$352 avec le système d'illumination des Fêtes, elle demande cette année aux commerçants une plus grande collaboration. Michel Constant est responsable du comité de l'illumination des Fêtes, au sein de la Jeune chambre.

Le député visite Domrémy



M. Raoul Bergeron, responsable des loisirs à la salle Domrémy de Victoriaville, M. André Fortin, député de Lotbinière aux Communes et M. Wellie Roy, président de Domrémy. M. Fortin participait au déjeuner hebdomadaire du mouvement, et a traité de la crise du pétrole et de l'établissement prochain de son bureau dans le centre-ville. (Photo FLEC)

MIRACLE MART

Notre prix de vente

3.97

chacun



● Ginette Reno



● Pauline Julien



● J.P. Ferland



● Gilles Valiquette



● Marie Eve



● France Castel



● Jacques Michel



● Chantal Pary



● Steve Fiset



● Roger Magnan



● Jacques Lepage

De joyeuses Fêtes avec des cadeaux du Miracle Mart!

20 magasins à votre portée dans le Québec. C'est beaucoup plus facile de magasiner avec Chargez Master Charge. CE MAGASIN À VOTRE SERVICE 4025 Des Forges, Centre Commercial "Les Rivières".

OUVERT: LUNDI À MERCREDI 9 30 A M À 5 P M - JEUDI ET VENDREDI 9 A M À 5 P M - SAMEDI 9 A M À 5 P M

**MIRACLE
MART**

Soyez un vrai Père Noël... offrez un cadeau Miracle Mart!

Les articles à "Prix de vente" sont en vente
le mercredi 28 novembre jusqu'au samedi 1er décembre



Blouse douce et soyeuse
pour les femmes chics!

Notre prix
de vente **788**
chacune

Confectionnée en tissu 100% Antron*
nylon, surpiquées, manchettes à 2
boutons et col à pointes longues.
Devant bien ouvert ou à patte. Blanc,
beige, noir, 8 à 16.

Le beau cardigan long!

Notre prix
de vente **888**
chacun

Beau cadeau de Noël! 100% acrylique
Orlon* d'entretien facile. Encolure ras
du cou, en V ou à col châle. Choix varié
de teintes pastel et d'automne. P.M.G.

Vêtements pour dames

*Miracle Mart



Un chemisier pour le soir!

En polyester. Col ouvert, manchettes
longues. Blanc ou noir 5 à 13.

Prix d'achat spécial
1188
chacun

Pantalon palazzo en polyester

Chic pour le soir! En polyester noir,
glissière en arrière, bande de taille. Noir,
5 à 13.

Prix d'achat spécial
1488
chacun

Studio 7



Le noir est toujours en vogue!

Prix d'achat spécial
1988
chacune

Chic robe du soir en polyester noir,
Modèle à bretelles très étroites,
volant très féminin, 7 à 15.

Robes pour dames



Longs peignoirs matelassés

Notre prix
de vente **999**
chacun

A. Nylon diaphane et floché, encolure arrondie. Garniture dentelle et ruban. Rose, bleu, P.M.G.

B. Nylon diaphane et floché, col droit. Dentelle garniture, ruban ceinture. Rose, bleu, P.M.G.

C. Nylon matelassé avec devant brodé, col droit. Rose, bleu ou jaune, P.M.G.

Non représenté: peignoir long en nylon floché et piqué. Manches "ballon". Rose, bleu, P.M.G. 9.99 chacun

Vêtements de dentelle



A. Longue chemise de nuit

Pour fillettes. Tissu brosse acétate et nylon, garniture brodée. Bicolore: 8 à 14.

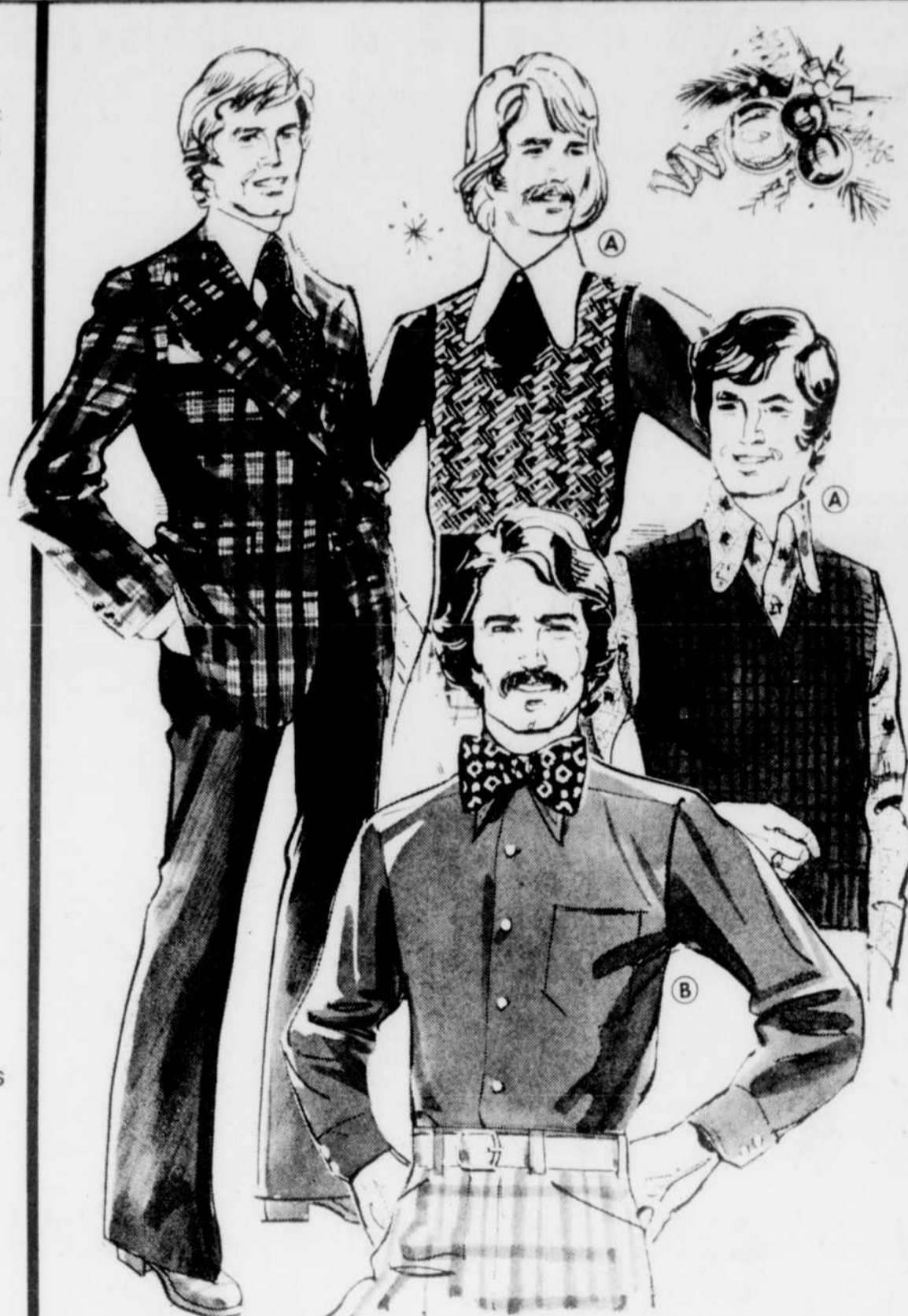
Notre prix de vente
488
chacune

B. Long peignoir piqué

En beau nylon imprimé, dentelle garniture, ceinture lien. Variété de teintes. 8 à 14.

Notre prix de vente
666
chacun

Vêtements pour fillettes



Un complet coordonné pour vous! A. Mode superposée pour hommes

Notre prix
de vente **4988**
chacun

En tricot double 100% polyester, beau et indéformable! Les vestons sont à motifs de gris, brun, bleu, vert. Stature ordinaire: 36 à 46; courte: 36 à 44; élancée: 38 à 46.
Pantalons Miramar de teintes unies: marine, brun, beige, noir. 30 à 44.
Veston seulement: 37.88
Pantalon seulement: 12.00

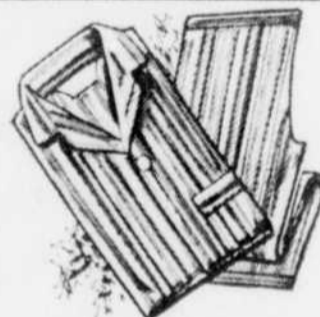
Vêtements pour hommes

Chemise sport à manches longues, en polyester et coton uni ou imprimé. Avec un gilet acrylique assorti. Bleu, brun ou rouge vin, P.M.G.T.G.

Prix d'achat spécial
1299
l'ensemble

B. Chemise polyester coton
Style habillé aux teintes pastel de bleu, beige, gris, ivoire, menthe, abricot. Teintes moyennes: bleu brun, or, vert. 14 à 17. 3.47 chacune

Notre prix de vente
31000
chacune



Pyjamas de finette pour hommes

Finette de coton. Manches et jambes longues. Variété de teintes et d'imprimés. A, B, C, D. et P.M.G.T.G.

Ord. 4.97
Notre prix de vente
399
chacun



Pyjamas de finette pour garçons

Pyjamas en finette imprimée. Manches et jambes longues. Mi-taille élastique. Choix de teintes. 8 à 16.

Ord. 3.97
Notre prix de vente
244
chacun



Bas-culottes en paquet-cadeau

Paquet-cadeau de Noël! Ces bas-culottes sont diaphanes jusqu'à la taille. Beige, épice, taupe. Taille unique.

Prix d'achat spécial
188
paquet de 3

Rayon des bas



Pantoufles en cuir pour hommes

Marque canadienne. Empeigne et semelle de cuir Moldrite. Rabat de peluche acrylique. Doublure chaude. Havane, cerise. Pointures: 7 à 12, pas de 1/2.

Notre prix de vente
399
la paire



Pantoufles pour adolescentes

En velour coté à motif plaid et à insertion latérale élastique. Marque canadienne. Lavables. Plaid rouge. Pointures: 10 à 2, pas de 1/2.

Notre prix de vente
277
la paire

Chaussures

De joveuses Fêtes avec des cadeaux du Miracle Mart!

20 magasins à votre portée dans le Québec

C'est beaucoup plus facile de magasiner avec une carte **Chargex** ou **Master Charge**

CE MAGASIN À VOTRE SERVICE
4025 Des Forges,
Centre Commercial "Les Rivières"

OUVERT. LUNDI A MERCREDI. 9:30 A.M. À 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI. 9 A.M. À 9 P.M. • SAMEDI. 9 A.M. À 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!